

## Séjour en Slovénie

### Le programme vous sera envoyé ultérieurement

Les participants doivent avoir déjà pratiqué le ski de randonnée sur plusieurs jours d'affilés. La maîtrise des conversions à la montée en pente raide est indispensable ainsi que la maîtrise des techniques de ski de descente en « toute neige/tout terrain ».

Nous logerons dans un appartement dans le village de Bled ,avec cuisine , sdB ,machine à laver, sèche linge etc...,nous ferons nous mêmes le petit déjeuner et le dîner ,éventuellement nous pourrons aller dans un restaurant un soir.

Les étapes en aller-retour depuis l'appartement permettent de faire la sortie avec un sac à dos léger « à la journée ».

L'encadrement technique sera assuré par le guide de haute montagne Pierre BEUSCAR.

#### Encadrement

Sous la responsabilité du Club Alpin. de PAU avec le guide Pierre BEUSCAR

#### Conditions d'inscriptions

- Être âgé de 18 ans minimum.
- Être à jour de la cotisation 2025
- Inscription obligatoire sur l'Agenda par le site .

#### Matériel individuel obligatoire :

sangle 2ml, 1mousqueton à vis, *crampons* , 1 piolet léger , casque (obligatoire) DVA-Pelle-Sonde.

#### Participation aux frais

Le séjour se déroulera du samedi 22 Février au 01 Mars 2025.

Coût approximatif = 1760€ + assurance choisie(sur une base de 8 personnes).Transport en avion de Toulouse à Munich-Par minibus de Munich à Bled 400 kms

Le départ se fera le samedi 22 Fév, à 5H de Morlaas ,17 rue de la châtaigneraie.(décollage à 9h20)

#### RV à Morlaas à 4h45

Nous chargerons les voitures la veille pour éviter de perdre du temps le samedi matin , à savoir les skis (3 paquets) et les sacs en soute ( 1 par personne *Poids maxi 21kgs-Dim, max 80x40x30cm* ) pour cela ,RV *sur le parking de Berlioz en face du Club à 18H , le vendredi soir.*

Je prévoirai le petit déjeuner du dimanche matin à savoir : café ,thé, pain céréales ,beurre confiture,fromage,si vous avez des particularités pour votre petit déjeuner , prenez les avec vous.

Pour les paiements voir la fiche d'inscription (800€ ont déjà été versés) le solde de 950€ sera à verser avant fin Janvier.

La date limite d'inscription fixée au 15 Novembre ( cause achat des billets)

Versement du montant de l'assurance choisie avant le 19 Décembre (par virement )

-Documentations assurance et conditions annulation sur le site ( à télécharger

Le Responsable:

Didier Tornier

GARANTIES PROFESSIONNELLES

- Agrément Tourisme N° AG 075 95 0054
  - Fond Mutuel de Solidarité de L'UNAT  
8, rue César Franck 75015 PARIS
- Assurance Responsabilité Professionnelle